

Paris, le 19 décembre 2012

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE FREDERIQUE CALANDRA,
MAIRE DU 20^E ARRONDISSEMENT**

A propos du centre IVG de Tenon et des manifestations du mouvement SOS tout-petits

Depuis quelques jours, une vidéo diffusée sur internet montre aux yeux du grand public, les agissements de l'association anti-avortement SOS tout-petits qui a pris l'habitude de se réunir régulièrement devant le centre IVG de l'hôpital Tenon pour protester contre la décision de sa réouverture. En effet, ce centre, couplé à une antenne du planning familial, avait été fermé en 2009, par une décision unilatérale de la direction de l'hôpital Tenon et sans consultation des élus.

Une forte mobilisation du mouvement associatif de défense des droits des femmes et de la municipalité du 20ème a abouti en avril 2011 à la réouverture de cette structure.

Je tiens à rappeler que j'ai écrit à de nombreuses reprises au Préfet de police de Paris, Michel Gaudin puis à son successeur Bernard Boucaut pour demander l'interdiction des rassemblements de cette association, qui non seulement constituent un trouble à l'ordre public mais surtout donnent lieu à des prières de rue. En vain, puisque la préfecture continue de les autoriser au nom du principe de la liberté d'expression.

Les habitants du 20ème arrondissement ne supportent plus cette situation qui dure depuis trop longtemps et me font part de leur indignation et de leur désir de retrouver un quartier Gambetta apaisé.

Je me permets de rappeler, partageant avec le Préfet de Police le respect de l'Etat de droit, que si la liberté d'expression est une liberté fondamentale, celle-ci n'est pas absolue. Dans notre République laïque, quelle que soit la religion, les appels à la prière dans la rue sont illégaux. J'ajoute que certains propos entendus dans la vidéo relèvent de l'homophobie, également condamnable par la loi. Une nouvelle fois, je lance un appel au Préfet de police pour interdire les rassemblements intolérables de SOS tout-petits qui menacent la tranquillité de l'ordre public.

Informations supplémentaires :

Fermé en 2009, le centre IVG de l'hôpital Tenon a pu rouvrir ses portes le 26 avril 2011 grâce à la mobilisation d'un collectif d'associations, de partis politiques et du personnel hospitalier et au soutien indéfectible de la mairie du 20^e.

Cette année, ce sont 585 IVG qui ont été pratiquées (chirurgicales et médicamenteuses) et 3 606 personnes qui ont été reçues dans le cadre d'actions de planification familiale. Le centre IVG de Tenon est indispensable pour la vie des habitants du 20^e. J'ai d'ailleurs participé lundi dernier avec Fatima Lalem, adjointe au maire de Paris, à une réunion autour des projets d'amélioration de l'accueil du centre IVG.

Contact presse :

Paul-Alexandre Degruelle

01 43 15 20 92/06 49 49 72 05

paul-alexandre.degruelle@paris.fr